GenTem
Société par actions simplifiée au capital de 57 560 265 euros
Siège social : 6, rue du Général de Larminat, 75015 PARIS
879 880 201 RCS PARIS
*(La « **Société** »)*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -3 466 537,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice-3 466 537,00 euros

Report à nouveau antérieur-13 769 388,74 euros

Au compte « **report à nouveau** »-3 466 537,00 euros
Qui s'élève ainsi à -17 235 925,74 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 47 237 847,18 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2026 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Guy TEMPEREAU

GenTem
Siège social : 6 rue du Général de Larminat - 75015 PARIS
Société par actions simplifiée au capital de 57 560 265 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société GenTem,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GenTem relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, applicable à compter du 1er janvier 2025, ainsi que sur les incidences de la première application de ce règlement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

La note « Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Nous avons examiné la pertinence des approches mises en œuvre par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressées aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Gouvernance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Certifié Conforme le 06/07/2026

Greg Teyssedre
Président

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	**Amort. prov.**	**Net**	**Net**
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 454	- 5 985	469	1 086
Autres immobilisations corporelles	447 127	- 205 979	241 148	285 435
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	52 994 533	-2 278 242	50 716 291	50 716 291
Créances rattachées à des participations	1 474 292		1 474 292	3 075 556
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 898 990	-14 881 764	3 017 226	6 466 549
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**72 821 396**	**-17 371 970**	**55 449 426**	**60 544 917**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	500		500	
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	121 546		121 546	121 904
Autres créances	450 061		450 061	391 218
Charges constatées d'avance	31 237		31 237	29 354
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	930 093		930 093	523 774
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 533 437**		**1 533 437**	**1 066 249**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	**74 354 833**	**-17 371 970**	**56 982 863**	**61 611 166**
(1) Dont à moins d'un an (brut)	19 373 282			9 542 105
(2) Dont à moins d'un an (brut)	1 533 437			1 066 249
Clause de réserve de propriété - Immobilisations				
Clause de réserve de propriété - Stocks				
Clause de réserve de propriété - Créances				

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 18 juin 2026

Les commissaires aux comptes

Signé par Vincent Jeanneau
Le 18 juin 2026



doc_OG0a
tx_DPnk9QoDMnEZ

Vincent JEANNEAU

Signé par benoit QUINTIN
Le 18 juin 2026

Signed with **Universign**

doc_OG0a
tx_DPnk9QoDMnEZ

Benoît QUINTIN DE KERCADIO

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	**Total**
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)	57 560 265	57 560 265
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 855 164	6 855 164
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équilvalence		
Réserves		
Réserve légale	3 854	3 854
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	54 490	54 490
Report à nouveau	-13 769 389	- 91 178
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 466 537	-13 678 211
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**47 237 847**	**50 704 384**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 644 039	5 929 933
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 831 455	1 820 899
Dettes fiscales et sociales	199 933	306 739
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 069 589	2 849 211
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	**9 745 016**	**10 906 782**
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	**56 982 863**	**61 611 166**
(1) Dont versé	57 560 265	57 560 265
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 122 158	8 363 294
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 472 100	1 384 156	87 944	6
Chiffre d'affaires net	**1 472 100**	**1 384 156**	**87 944**	**6**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	7 167	9 500	- 2 333	- 25
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		16 908	- 16 908	- 100
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	47	134	- 87	- 65
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 479 314**	**1 410 698**	**68 615**	**5**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1) (2)	496 248	418 262	77 986	19
Impôts, taxes et versements assimilés	18 092	14 955	3 137	21
Salaires	616 547	587 086	29 461	5
Cotisations sociales	264 754	250 925	13 829	6
Dotations aux amortissements sur immobilisations	49 931	54 309	- 4 378	- 8
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	30 012	43 289	- 13 277	- 31
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 475 583**	**1 368 825**	**106 758**	**8**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**3 731**	**41 873**	**- 38 142**	**- 91**
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation (3)	73 066	14 461	58 605	405
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts de produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**73 066**	**14 461**	**58 605**	**405**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 452 000	13 708 006	-10 256 006	- 75
Intérêts et charges assimilées (4)	75 449	46 154	29 295	63
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**3 527 449**	**13 754 160**	**-10 226 711**	**- 74**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**-3 454 383**	**-13 739 699**	**10 285 316**	**- 75**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**-3 450 652**	**-13 697 826**	**10 247 174**	**- 75**
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	15 885	- 19 615	35 500	- 181
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 552 380**	**1 425 159**	**127 221**	**9**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**5 018 917**	**15 103 370**	**-10 084 453**	**- 67**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-3 466 537**	**-13 678 211**	**10 211 674**	**- 75**

(1) Redevances de crédit-bail mobilier

(2) Redevances de crédit-bail immobilier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	**Total**	**Euros**	**%**
(3) Dont produits concernant les entités liées	73 066	14 460		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	75 448	46 153		

Annexe

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement **Constatation en charges de l'exercice** N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. **N/A**
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice **N/A**
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice **N/A**
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	**Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif** Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	**Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif** Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	**Evaluation au coût historique** Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) **N/A**
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice **N/A**
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit **N/A**
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe **N/A**

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien **N/A**
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus **N/A**
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice **N/A**
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement **N/A**
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert **N/A**
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert **N/A**
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non **N/A**
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non **N/A**

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Le montant des engagements de retraite n'est pas considéré comme significatif. Aucune évaluation n'a été faite au titre de l'exercice.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changements comptables

Changement de réglementation comptable - Première application du règlement ANC N°2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement relatif à la modernisation des états financiers vient modifier le règlement ANC n°2014-03. Les incidences de l'application du nouveau règlement constituent un changement de méthode comptable ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document. Afin d'en faciliter la compréhension et de justifier de l'intangibilité du bilan d'ouverture, sont présentés ci-dessous les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 tels qu'arrêtés et approuvés.

Les reclassements de présentation des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour nécessitent les commentaires suivants :

A l'actif, les charges constatées d'avance (29 354€) sont incluses dans le poste "créances" au lieu du poste "divers" en 2024.

Au passif, les dettes en comptes courants (2 543 398€) sont présentées en "autres dettes" au lieu de "emprunts et dettes financières diverses".

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

Tableau des immobilisations - Cadre général

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	6 454					6 454	
Autres immobilisations corporelles	**442 100**		**5 027**			**447 127**	
Installations générales, agencements, aménagements divers	348 006		2 933			350 939	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	94 094		2 094			96 188	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	**448 554**		**5 027**			**453 582**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	52 994 533					52 994 533	
Créances rattachées à des participations	3 075 556		525 397		2 126 661	1 474 292	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	17 896 313		2 676			17 898 990	
Sous-total	**73 966 402**		**528 073**		**2 126 661**	**72 367 814**	
Total	**74 414 956**		**533 100**		**2 126 661**	**72 821 396**	

Tableau des amortissements - Cadre général

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 369	616		5 985
Autres immobilisations corporelles	**156 665**	**49 314**		**205 979**
Installations générales, agencements, aménagements divers	135 072	42 488		177 560
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 593	6 826		28 419
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	**162 033**	**49 931**		**211 964**
Total	**162 033**	**49 931**		**211 964**

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Non applicable

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre,seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Matériel industriel : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans

*Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Tableau des dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations des immobilisations financières	**13 708 006**	**3 452 000**		**17 160 006**
Dépréciations sur titres mis en équivalence (1)				
Dépréciations sur titres de participation	2 278 242			2 278 242
Dépréciations des autres immobilisations financières	11 429 764	3 452 000		14 881 764
Dépréciations des stocks et en cours				
Dépréciations des comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Total	**13 708 006**	**3 452 000**		**17 160 006**

(1) Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI

Les titres de participation MARQ'T ont fait l'objet d'une dépréciation de 2 278 242 euros.

Les autres immobilisations financières se composent du mali technique sur Overseas issu des fusions de Sonoux, Keneva, Kyazi et Cosb d'un montant global de 17 875 416 euros. Ces malis techniques font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 14 881 764 euros.

Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

État de l'actif immobilisé - Ventilation des augmentations de l'exercice

	Réévaluations	Virements		Entrées		
	Réévaluations	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
FRAIS D'ETABLISSEMENT						
Frais d'établissement						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements, aménagements des constructions						
Installations techniques matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles				**5 027**		
Installations générales, agencements, aménagements divers				2 933		
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier				2 094		
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Sous-total				**5 027**		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations				525 397		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières				2 676		
Sous-total				**528 073**		
Total				**533 100**		

État de l'actif immobilisé - Ventilation des diminutions de l'exercice

	Virements		Sorties		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
Frais d'établissement					
Sous-total					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Sous-total					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, aménagements des constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Sous-total					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations			2 126 661		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Sous-total			**2 126 661**		
Total			**2 126 661**		

Amortissements - Ventilation des augmentations de l'exercice

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels		616		
Autres immobilisations corporelles		**49 314**		
Installations générales, agencements, aménagements divers		42 488		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		6 826		
Emballages récupérables et divers				
Sous-total		**49 931**		
Total		**49 931**		

Informations relatives aux filiales et participations

Tableau des filiales et participations - Première Partie

	Capital	Capitaux Propres hors capital	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable
A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES					
1. Renseignements détaillés	**37 905 410**	**37 857 456**	**395**	**11 143 086**	**3 366 865**
HAGEFI	299 470	- 7 156	100		- 2 619
PERSIMO	1 443 840	9 858 403	100	2 607 600	777 232
SEPARGEFI	33 820 200	25 012 357	95	7 949 286	5 061 635
OVERSEAS	2 341 900	2 993 852	100	586 200	-2 469 383
B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS					
1. Renseignements détaillés					

Tableau des filiales et participations - Deuxième Partie

	Brute	Nette	Montant net des prêts et avances consentis	Montant des engagements donnés	Dividendes encaissés
A. Renseignements concernant les filiales					
1. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS	**48 093 432**		**1 390 753**		
HAGEFI	306 590		4 900		
PERSIMO	6 170 758				
SEPARGEFI	39 274 184		1 280 000		
OVERSEAS	2 341 900		105 853		
2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX POUR LES FILIALES NON REPRISES AU 1					
Détail des filiales non reprises au 1					
A. Total des filiales	**48 093 432**		**1 390 753**		
B. Renseignements concernant les participations					
1. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS					
2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX POUR LES PARTICIPATIONS NON REPRISES AU 1					
Détail des participations non reprises au 1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et participations (A + B)	**48 093 432**		**1 390 753**		

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**19 373 282**	**19 373 282**	
Créances rattachées à des participations	1 474 292	1 474 292	
Prêts (1) (2) (3)			
Autres immobilisations financières	17 898 990	17 898 990	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	**602 844**	**602 844**	
Créances clients	**121 546**	**121 546**	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	121 546	121 546	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)			
Créances sociales	**2 622**	**2 622**	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 622	2 622	
Créances fiscales	**402 856**	**402 856**	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	398 649	398 649	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 207	4 207	
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	**44 583**	**44 583**	
Groupes et associés (3)	44 138	44 138	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	445	445	
Charges constatées d'avance	31 237	31 237	
Total des créances	**19 976 126**	**19 976 126**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques
(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée

Précisions sur certains postes de l'actif

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	31 237		
Total	**31 237**		

Les charges constatées d'avance seront reprises en totalité sur l'exercice suivant.

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Capital

Capital social d'un montant de 57 560 265 € décomposé en 7 674 702 titres d'une valeur nominale de 7,50 €.

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie		
	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Montant
Actions ordinaires	7 674 702	8	57 560 265
Actions à droit de vote double			
Actions à dividende prioritaire			
Actions de priorité			
Actions de jouissance			
Autres			
Total	**7 674 702**		**57 560 265**

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
CAPITAUX PROPRES								
Capital social ou individuel	57 560 265							57 560 265
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 855 164							6 855 164
Ecarts de réévaluation								
Ecart d'équivalence								
Réserve légale	3 854							3 854
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	54 490							54 490
Report à nouveau	- 91 178	-13 678 211						-13 769 389
Autres répartitions								
Dividendes								
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter								
Résultat de l'exercice	-13 678 211	13 678 211				-3 466 537		-3 466 537
Acompte sur dividende								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total des capitaux propres	**50 704 384**					**-3 466 537**		**47 237 847**
AUTRES FONDS PROPRES								
Produits des émissions de titres participatifs								
Avances conditionnées								
Droits du concédant								
Total autres fonds propres								

Provisions et passifs éventuels

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	**4 644 039**	**2 202 139**		**2 441 900**
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)	4 644 039	2 202 139		2 441 900
Fournisseurs et comptes rattachés	1 831 455	1 831 455		
AUTRES DETTES	**3 269 522**	**3 088 564**		**180 958**
Dettes sociales	**128 441**	**128 441**		
Personnel et comptes rattachés	77 081	77 081		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 360	51 360		
Dettes fiscales	**71 492**	**71 492**		
Impôts sur les bénéfices	60 023	60 023		
Taxe sur la valeur ajoutée	2	2		
Obligations cautionnées				
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat	5 216	5 216		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 251	6 251		
Autres	**3 069 589**	**2 888 631**		**180 958**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et Associés (3)	2 492 877	2 311 919		180 958
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	576 712	576 712		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	**9 745 016**	**7 122 158**		**2 622 858**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	17 670			

Précisions relatives à certains éléments

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations	152 139	88 033	64 105	73
Fournisseurs - Factures non parvenues	38 460	37 914	546	1
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder	576 712	305 813	270 899	89
Personnel - Charges à payer	45 948	52 162	- 6 215	- 12
Organismes sociaux - Charges à payer	20 079	22 480	- 2 401	- 11
Etat - Charges à payer	6 251	2 968	3 283	111
Groupes et Associés - Charges à payer	104 317	92 973	11 343	12
Charges à payer - Divers				
Total	**943 904**	**602 343**	**341 561**	**57**

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières	83 539	10 473	73 066	698
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir				
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir	2 622		2 622	
Etat - Produits à recevoir	4 207	4 207		
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités				
Produits à recevoir - Divers	445	318	127	40
Total	**90 813**	**14 998**	**75 814**	**505**

Informations relatives au compte de résultat

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	18 000	11 774
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	**18 000**	**11 774**

Vincent JEANNEAU assurant le rôle de CAC 1 et Benoit QUINTIN, le CAC 2.

Informations relatives à la fiscalité

Informations complémentaires relatives au régime fiscal

Á partir de l'exercice ouvert au 01/01/2023, la société SAS GENTEM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENTEM. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Liste des sociétés intégrées dans le groupe :

SCI PERSIMO

Siège social : 6 RUE DU GENERAL DE LARMINAT - 75015 PARIS

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés. La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales. L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Nature et contenu détaillé de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Impôts sur les bénéfices "Charge"	27 885 €
Impôts sur les bénéfices "Produit"	0 €
Crédits d'impôts	12 000€
Impôt total	**15 885€**

Informations relatives à l'effectif

Déclaration des effectifs

	Exercice N
Effectif moyen du personnel	7
Dont apprentis	2
Dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	

Répartition des effectifs par catégorie

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	**7**		**7**
Cadres	5		5
Agents de maîtrise et techniciens			
Employés	2		2
Ouvriers			
Total	**7**		**7**